

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	10	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	14	
La rubrique informative	16	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	22	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	24	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Mise en pages : Annick Gaudet Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 21 no 4
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

L'été bat son plein et plusieurs d'entre vous, si ce n'est déjà fait, profitent de vacances pleinement méritées. À la Ville, pour certains employés, les vacances sont également au rendez-vous, ce qui n'empêche pas ceux et celles qui sont au travail de vous offrir les services dont vous avez besoin.

Notre horaire de travaux estivaux va bon train; la reconstruction du trottoir de la 8^e Avenue Ouest, de l'église au pavillon Tremblay, est complétée, le contrat de reconstruction des rues Curé-Tremblay et 6^e Avenue Ouest est débuté, donc on vous demande d'être patients et tolérants pour tous les désagréments que cela pourrait vous causer.

Le comité du 100^e est actif comme jamais; vous avez sans doute remarqué que les oriflammes sont installées un peu partout dans la ville; c'est magnifique, n'est-ce pas? Le site Web du 100^e est en fonction depuis quelques semaines; un lien sur le site Web de la Ville nous redirige sur le site du 100^e, donc je vous invite à visiter le site.

Suivi du dossier

Dans le dossier de mise en commun de services ou le regroupement des municipalités, une première rencontre

visant à définir la composition et les modalités de fonctionnement du comité se tiendra le 7 septembre prochain avec les villes actuellement intéressées, soit La Sarre, Macamic, Dupuy, Palmarolle et Poularies; d'autres pourraient s'y joindre.

Parallèlement, je profite de l'occasion afin de vous inviter à nous soumettre vos craintes, vos attentes, et/ou vos préoccupations en tous genres, l'objectif étant de préparer un devis le plus complet possible avant le lancement de l'appel d'offres pour le choix d'une firme qui réalisera l'étude.

Une fois les coûts de l'étude connus, chacun des conseils municipaux impliqués dans le processus devra, au prorata de sa population respective, accepter, par résolution, de défrayer sa partie avant que l'étude puisse débiter.

Un suivi aux citoyens suivra dans la prochaine chronique du maire.

Bonne fin d'été à tous.

Le maire,



Claude N. Morin

Informations municipales

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

110, 2^e Rue Ouest
Lot 4 730 008
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché avec une superficie d'environ 20,45 mètres carrés, portant ainsi le nombre de bâtiments secondaires détachés à trois (3) au lieu de deux (2) tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur Colombourg, au 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg, Macamic.

Donné à Macamic, ce 11 août 2016.

**Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe**

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

6, 1^{re} Avenue Ouest
Lot 4 729 770
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment principal avec une superficie totale de 87,0 mètres carrés au lieu de 100,00 mètres carrés tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur Colombourg, au 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg, Macamic.

Donné à Macamic, ce 11 août 2016.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur

Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

20, 7^e Avenue Ouest
Lot 4 729 754
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre l'installation d'une tonnelle avec côtés fermés en treillis en marge avant à l'entrée du trottoir privé donnant accès à la porte du côté ouest, d'une hauteur maximale de 3,04 mètres dépassant de 2,24 mètres la hauteur maximale de 0,8 mètre permise pour une clôture dans la marge avant tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur Colombourg, au 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg, Macamic.

Donné à Macamic, ce 11 août 2016.

Ginette Labbé
Secrétaire-trésorière adjointe

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur Colombourg, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

7, 11^e Avenue Est
Lot 4 728 851
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'une annexe au bâtiment secondaire détaché (garage) de 47,58 mètres carrés portant ainsi la superficie totale à 166,54 mètres carrés au lieu de 120,00 mètres carrés tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande

de dérogation mineure lors de la séance du 12 septembre 2016, à 19 heures, à la salle communautaire du secteur Colombourg, au 705, 2^e-et-3^e rang de Colombourg, Macamic.

Donné à Macamic, ce 11 août 2016.

Ginette Labbé
Secrétaire-trésorière adjointe

Système d'alerte et de notification



La Ville de Macamic est à mettre en place un service pouvant déclencher des séquences d'appels auprès des citoyens de la Ville. Ce service sera utilisé lors de situations d'urgence telles qu'un avis d'ébullition de l'eau, bris d'aqueduc, inondation, etc., mais également pour diffuser de l'information importante.

L'objectif étant qu'en un très court laps de temps, l'audience visée puisse être jointe. Cet outil permettra de diffuser des alertes via différents canaux (appel vocal automatisé, messagerie texte, courriel).

Le projet répond à un besoin exprimé par la Ville, soit de pouvoir communiquer avec ses citoyens lors d'événements ou autres et de coordonner la diffusion de l'information.

Pour vous inscrire :

- 1- Visiter le www.villemacamic.qc.ca
- 2- Parcourir la liste des communiqués et cliquer sur « **Système d'alerte et de notification** »
- 3- Télécharger le document PDF (nécessite le logiciel Adobe Reader ou tout autre lecteur PDF)
- 4- Cliquer sur le lien au bas du document
- 5- Remplir le formulaire

Si vous n'avez pas accès à Internet pour procéder à votre inscription ou **pour toute modification** à apporter à vos renseignements (adresse, téléphone, etc.) ou, encore, **si vous voulez annuler votre inscription suite à un déménagement** hors du territoire de la Ville de Macamic, vous pouvez nous contacter à l'hôtel de ville au 819 782-4604, poste 227 (Annick Gaudet).

Source : Annick Gaudet, adjointe administrative

Règlement concernant la collecte des ordures et des matières recyclables



Au printemps, la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon nous informait que des couches souillées et des excréments d'animaux avaient été déposés dans des bacs à recyclage, ce qui a pour effet de contaminer le chargement de récupération.

Beaucoup de citoyens disposent de leurs cendres de poêle à bois, de poussières ou de bran de scie par le biais de la collecte des ordures, ce qui ne pose généralement pas de problème lorsque ces matières sont disposées correctement. Or, dernièrement, il y a eu plusieurs cas dont les cendres et autres résidus poussiéreux ont été déposés en vrac dans les bacs; ces matières s'éparpillent alors au vent lorsque le bac se vide et s'envolent sur l'employé, ce qui est très déplaisant.

Nous désirons donc rappeler à tous les citoyens que la Ville de Macamic possède un règlement concernant la collecte des ordures et des matières

recyclables (No 04-050) qui stipule, entre autres, à l'**article 8.1** :

- **Qu'il est interdit** de jeter des matières résiduelles autres que des matières recyclables dans le contenant destiné au recyclage.
- **Qu'il est interdit** de jeter des matières autres que des ordures dans le contenant destiné aux ordures. Toutes les matières, entre autres, les DDD et CRD, ou tous les encombrants dont les dimensions empêchent le contenant d'être fermé sont également interdits.
- Dans le cas où **des cendres** (refroidies au préalable) **ou autres résidus poussiéreux** doivent être déposés dans le contenant, ils doivent l'être dans des sacs fermés et attachés, après avoir été refroidis et préférablement mis dans des sacs doublés ou encore mis dans une boîte fermée.

De plus, le règlement édicte, à l'**article 9.3, les conditions de recyclage des matières recyclables** :

- Toutes les matières recyclables doivent être sèches;

- Tous les récipients de verre (si autorisés), de métal ou de plastique doivent être vidés de leur contenu et nettoyés de façon à ce qu'il ne reste aucune matière quelconque, et séchés;
- Aucune matière recyclable ne doit être souillée de nourriture;
- Le papier et le carton doivent être propres et exempts de toute matière organique ou autres;
- Les boîtes en carton doivent être pliées, écrasées ou découpées;
- Les résidus domestiques dangereux ne doivent pas être déposés dans les contenants de recyclage;
- Les matériaux de construction, de démolition ou de rénovation ne doivent pas être déposés dans les contenants de recyclage.

Le manquement à une des obligations du présent règlement **pourrait faire en sorte que les bacs ne soient pas ramassés.**

Le règlement stipule également, aux articles 8.2 et 9.4, qu'après avis verbal au contribuable concerné, le directeur général ou le contremaître peut faire enlever les déchets domestiques

dangereux, les matériaux de construction, toute matière résiduelle ou les matières recyclables aux frais du propriétaire ou de l'occupant, si celui-ci omet d'en disposer conformément à la réglementation municipale.

Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible, pour une première infraction, d'une amende minimale de 50 \$ à 100 \$ et pouvant aller jusqu'à 300 \$ pour des récidives.

**Source : Annick Gaudet
Inspectrice municipale adjointe**

Camping municipal de la Ville de Macamic



Situé au parc Tembec, en bordure du lac Macamic et à proximité de tous les

services comme une épicerie, des dépanneurs, des restaurants et des casse-croûte, le camping municipal de la Ville de Macamic permet de vivre l'expérience du camping en ville.

Ouvert dès l'ouverture de la pêche en mai jusqu'à la fête du Travail, le camping municipal est composé de huit terrains de camping avec services (eau, électricité, égouts) qui sont disponibles pour les roulottes, les motorisés et les tentes. Une douche et une salle de toilette sont également à la disposition des campeurs ainsi qu'une station de vidange.

Tarifs 2016 :

Location pour l'été : 800 \$ + taxes
Location au mois : 400 \$ + taxes
Location à la semaine : 150 \$ + taxes
Location à la journée : 25 \$ + taxes

Pour réservation :

Madame Nancy Sénéchal
819 782-2800 (Café Elkoza, du jeudi au dimanche inclusivement) ou au 819 782-3732

Source : Denis Bédard, directeur général

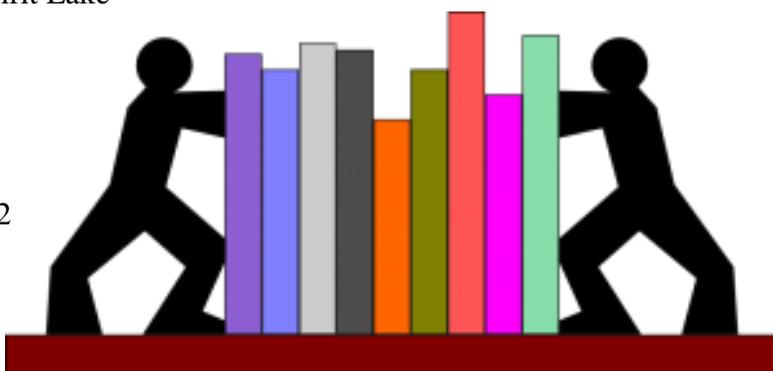
La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Un été à NDG
Nathalie Petrowski
- Tout mon temps pour toi
Maxime Landry
- Inhumaine
Patricia Cornwell
- Usage de faux
Sylvie-Catherine de Vailly
- Les chevaliers d'Antarès t. 2
Anne Robillard
(Don Club Lions)
- La femme qui aimait trop
Marc Fisher
- Tramways, bombes et caramel
Francine Carthy-Corbin
- L'insoumis
John Grisham
- 50 trucs pour ne pas manger ses
émotions
Susan Albers
- Le menteur
Nora Roberts
- Le temps des regrets
Mary Higgins-Clark
(Don Club Lions)
- Bravoure
Danielle Steel
- Vrai ou faux
Chrystine Brouillet
(Don Club Lions)
- Souvenirs d'autrefois t. 3
Rosette Laberge
- La rumeur
Elin Hilderbrand
- Mariachi Plaza
Michaël Connelly
- Ça peut pas être pire
Nathalie Roy
- Sans nouvelles de toi
Joy Fielding
- La vie comme je l'aime
6^e saison – 7^e saison
Marcia Pilote

Nouveautés (Colombourg)

- L'amour au temps d'une guerre –
t. 1-2
Louise Tremblay-d'Essiambre
 - Le collectionneur
Nora Roberts
 - Le menteur
Nora Roberts
 - Une vie parfaite
Danielle Steel
 - Le monstre
Ingrid Falaise
 - Les amants maudits de Spirit Lake
Claire Bergeron
 - Imprudente
Carlene Thompson
 - Outlander – t. 8 parties 1-2
Diana Gabaldon
 - Vert émeraude
Kestin Gier
 - Rouge rubis
 - Bleu saphir
- La petite peste et le chat botté
Juliette Benzoni
 - Station Bonaventure
Marylène Pion
 - Ce qui se passe à Cuba reste à Cuba
Amélie Dubois
 - Et si c'était vrai
Marc Levy
 - La fille de Brooklyn
Guillaume Musso



**Bibliothèque municipale Desjardins
de Macamic**

819 782-4604, poste 274



Suivez-nous sur Facebook

Horaire d'été

Pour les mois de **juillet** et d'**août**, votre bibliothèque fait relâche afin de permettre à ses bénévoles de profiter de leur été. **Les plages horaires du mercredi et du samedi seront maintenues durant cette période.**

Le **retour à la normale** se fera **dès le mercredi 7 septembre 2016.**

Juillet et août

Mercredi 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
Samedi 10 heures à 12 heures

*L'horaire régulier de la bibliothèque est disponible à la page 23.

**Club de lecture d'été TD pour les
enfants**

RAPPEL : N'oubliez pas de retourner ton carnet de lecture complété à ta bibliothèque avant la date limite prescrite pour courir la chance de gagner des prix de participation.

12

**Exposition de photos du Camp-École
Chicobi**

Une exposition de 12 photos du Camp-École Chicobi est présentée à votre bibliothèque depuis la mi-juillet et y sera jusqu'au 30 août.

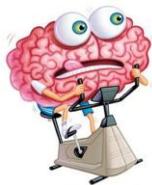
Venez découvrir les beautés de l'Abitibi-Témiscamingue immortalisées par l'objectif de plusieurs photographes régionaux.

**Cartes d'accès pour les sites
touristiques**

RAPPEL : Encore cette année, grâce au Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue, votre bibliothèque est fière de vous annoncer qu'elle dispose de deux cartes d'accès gratuites, valides pour une personne chacune, que vous pouvez utiliser dans les différents sites touristiques de la région. Il vous suffit d'emprunter ces cartes à votre bibliothèque pour profiter de cet incroyable avantage et de les rapporter avant le délai prescrit.

Pour connaître les sites touristiques participants de l'Abitibi-Témiscamingue et les modalités d'emprunt, veuillez vous informer à votre bibliothèque.

Gym cerveau



Le programme Gym cerveau, qui connaît un franc succès depuis ses débuts, sera de retour cet automne avec ses ateliers stimulants qui s'adressent aux personnes de 50 ans et plus désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté. Les animatrices sont Fernande Bélanger et Diane Rufiange.

L'horaire et la période d'inscription n'étant pas encore déterminés en date de la publication du journal, n'oubliez pas, dans les prochaines semaines, de surveiller l'affichage à la bibliothèque ou sur notre page Facebook pour plus de détails.

Ascenseur

RAPPEL : Nous invitons les **personnes à mobilité réduite** voulant accéder à la bibliothèque à se procurer une carte d'accès magnétique pour pouvoir utiliser ce service.

Vous pouvez vous procurer une **carte d'accès magnétique**, moyennant un

dépôt remboursable de 20 \$, à la réception de l'hôtel de ville de Macamic située au 70, rue Principale, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

Thématiques mensuelles

Voulant faciliter la découverte de divers ouvrages et documentation, votre bibliothèque vous présente une table thématique mensuelle où vous pourrez trouver, entre autres, une sélection de livres relative au sujet traité.

Le **mois de septembre** sera consacré au **bien-être et à l'énergie**, nous rappelant que, malgré nos journées chargées d'activités, d'implications sociales, de travail et d'école, il faut prendre le temps de bien s'occuper de soi, autant physiquement que psychologiquement.

En octobre, le thème de la **chasse** sera à l'honneur et **en novembre**, les **sujets tabous** seront mis de l'avant.

Source : Comité bibliothèque Macamic

La page communautaire

Fabrique de Colombourg

Il y aura une vente de garage au profit de la fabrique de Colombourg les 13 et 14 août, à la salle paroissiale de l'endroit. Venez en grand nombre.



Source : Noëlla Royer

Comité des loisirs Colombourg : Relève recherchée - URGENT!

Le Comité des loisirs de Colombourg est composé de membres déjà grandement impliqués dans leur communauté. Avec le temps qui passe, les bénévoles s'essouffent et il n'y a pas de relève.

À défaut de trouver prochainement des gens désirant assurer la relève, il faudra se résoudre à dissoudre le Comité des loisirs de Colombourg.

Vous désirez vous impliquer dans votre communauté? Devenir membre du Comité des loisirs est une excellente façon de donner de son temps pour permettre à vos concitoyens de profiter

d'activités directement dans votre secteur.

Pour toute information ou pour manifester votre intérêt à prendre la relève, veuillez communiquer avec madame Noëlla Royer au 819 333-4466 ou au 819 333-5783 (bibliothèque de Colombourg).

Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés

Félicitations à madame Doris Corriveau-Labbé et madame Jeannine Rouleau-Bédard, récipiendaires de la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés, reconnaissant ainsi leur implication bénévole et sociale dans la communauté pendant de nombreuses années; la médaille leur fut remise lors d'une cérémonie à Rouyn-Noranda, le 26 juin dernier. (Vous pourrez voir les photos à la page 17 de cette édition de l'Info-Mak)

Les Fermières Macamic

**Club de patinage artistique de
Macamic – Inscription**

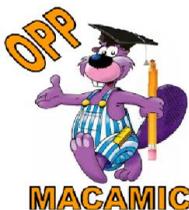
Le Club de patinage artistique de Macamic souhaite vous informer que la période d'inscription pour la saison 2016-2017 aura lieu les 6 et 7 septembre 2016, entre 18 heures et 20 heures, au Centre Joachim-Tremblay. Cette année encore, des cours seront offerts aux patineurs âgés de trois ans et plus ainsi qu'aux adultes. Vous pourrez obtenir plus de renseignements sur les différents cours lors de l'inscription ou en consultant la page Facebook et le site Internet du Club (www.cpamacamic.com). Veuillez noter qu'il y aura également la vente d'articles de patinage usagés lors des séances d'inscription. Bienvenue à tous!

PédaLIONS 2016



Le vendredi 17 juin, en avant-midi, a eu lieu le PédaLIONS du pavillon Tremblay, à Macamic.

L'OPP (organisme de participation des parents), le Club LIONS et la Sûreté du Québec étaient heureux d'organiser une



randonnée à vélo pour souligner l'arrivée de l'été et sensibiliser les jeunes du primaire à la sécurité à vélo.

Le départ et l'arrivée se faisaient à l'école; la randonnée se déroulait jusqu'au bout du chemin Fortin-les-Berges. Chaque groupe était accompagné de bénévoles et la sécurité était assurée par la Sûreté du Québec. En cette 3^e édition, et comme chaque année, c'est plus de 100 élèves qui ont participé à cette activité qui est devenue un incontournable de la fin d'année scolaire!

Grâce à la générosité des LIONS, une gâterie glacée a été remise à chaque enfant et des tirages de prix ont eu lieu. Trois vélos (gracieuseté des Lions, de la Ville de Macamic et de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest) ont été gagnés par Olivier Mayrand, Charlotte Leclerc et Malorie Chevalier-Paquette. Plusieurs autres prix ont été gagnés par Oralie Descôteaux, Jolyann Audette-Brunet, Naomy Boily, Delphine Leclerc, Justin Leblanc, Maygan Boudreault, Laurence Boissonneault, Éthan Ouellet, Annabel Bordeleau, William Proulx, Guillaume Bouchard et Daphnée Crête.



Rubrique informative

Bonne retraite à madame Pauline Julien



Bonne Retraite

Le conseil municipal, la direction générale et tous les employés de la Ville de Macamic désirent remercier madame Pauline Julien pour ses 13 années d'excellents services à l'entretien ménager de l'hôtel de ville. Nous ne pouvons parler du travail de madame Julien sans souligner sa discrétion qui a été grandement appréciée.

C'est le 8 juillet dernier qu'elle a fait son dernier ménage de nos bureaux afin de prendre une retraite bien méritée auprès de son mari, monsieur André Beaulieu, et de sa famille.

Nous te souhaitons une très belle retraite, Pauline. Profites-en bien!

Source : Denis Bédard, directeur général

Récipiendaires de la médaille du lieutenant-gouverneur pour l'année 2016 de Macamic

Le Conseil municipal ainsi que la direction générale de la Ville de Macamic tiennent à saluer les récipiendaires de la médaille du lieutenant-gouverneur pour l'année 2016 de Macamic.

Monsieur Daniel Rancourt Macamic



Monsieur Rancourt s'est mérité la médaille du lieutenant-gouverneur pour son implication municipale, régionale et provinciale où il a su faire sa marque. Maire de sa municipalité pendant plus de 30 ans, il a pris en charge et mené à terme plusieurs dossiers majeurs qui ont été importants dans le développement de

Macamic. Quant à ses implications au niveau régional, monsieur Rancourt a occupé différents rôles comme être membre des conseils d'administration du Centre local de développement, de la Conférence des préfets ainsi que de la Régie de la santé et des services sociaux, en plus de présider et d'administrer le Centre d'appels d'urgence 911.

Madame Doris Corriveau Macamic



Reconnue pour son dynamisme, sa générosité et ses nombreux talents, Madame Corriveau s'est vue décerner la médaille du lieutenant-gouverneur pour souligner le fait qu'elle a enrichi de sa présence diverses associations tant au volet sportif, plein air, santé que communautaire. En passant du Cercle de Fermières, aux Filles d'Isabelle et par de nombreux organismes municipaux, cette dame se distingue par la qualité de ses actions qui est toujours et indubitablement digne de mention.

Madame Jeannine Rouleau Macamic



Madame Rouleau, qui est membre du Cercle de Fermières depuis 40 ans, a été honorée de la médaille du lieutenant-gouverneur pour tout le temps et l'énergie qu'elle a consacrés, au fil des ans, dans une multitude d'organismes. Considérablement présente au sein du Conseil pastoral et paroissial, elle est également à l'origine du projet de jardin communautaire de Macamic. Des Femmes chrétiennes au Club local de la FADOQ, elle demeure active et toujours prête à aider son entourage, même à 85 ans!

Toutes nos félicitations et bonne continuité!

Information : Denis Bédard, directeur général



COMITÉ DU 100^e DE MACAMIC

Macamicoises et Macamicois

COORDONNATEUR DES FÊTES DU 100^e

Afin de supporter les membres bénévoles du comité du 100^e de Macamic, un coordonnateur, à temps partiel, a été embauché à la fin de juin; monsieur Yvon Gagné a accepté ce poste et continue d'être un bénévole actif au sein du comité. L'avantage que nous avons, c'est qu'en faisant partie du comité, il est au courant de tous les dossiers. Nous sommes très heureux qu'il ait accepté de remplir cette fonction et nous allons lui donner tout le support et la collaboration nécessaires pour la grande réussite des Fêtes du 100^e.

Source : Gilles Parent, président du comité du 100^e

LE SITE WEB DU 100^e

Le site Web du 100^e est en fonction depuis juillet dernier, l'adresse Internet est la suivante : <http://100e.villemacamic.qc.ca>; vous y trouverez toute l'information concernant les activités, les objets promotionnels, nos partenaires financiers, l'hébergement, etc.

Vous pouvez aussi joindre le coordonnateur par téléphone au **819 782-4604, poste 225** ou par courriel à : ygagne.macamic@mrcao.qc.ca.

HÉBERGEMENT

Vous avez de l'espace pour accueillir des visiteurs, chambres, terrains pour tentes, roulottes, motorisés, inscrivez-vous sur le site du 100^e sous le volet : BÉNÉVOLAT, cliquez sur Hébergement et cliquez sur J'OFFRE et remplissez la fiche ou encore contactez notre coordonnateur.

Vous avez besoin d'espace comme visiteur, chambres, terrains pour tentes, roulottes, motorisés, inscrivez-vous sur le site du 100^e sous le volet hébergement : BÉNÉVOLAT, cliquez sur Hébergement et cliquez sur JE CHERCHE et remplissez la fiche ou encore contactez notre coordonnateur.

BÉNÉVOLE

Vous voulez participer aux festivités en faisant votre part comme bénévole pour l'une ou l'autre des nombreuses activités, inscrivez-vous sur le site du 100^e sous le volet : BÉNÉVOLAT, remplissez la fiche qui se trouve au bas de la page ou encore contactez notre coordonnateur.

LIVRE DE RECETTES

Le livre de recettes du 100^e de Macamic : LES SECRETS CULINAIRES D'ANTAN, qui contient plus de 300 pages, est maintenant en prévente **au prix de 15 \$**, une économie de 5 \$ sur le prix régulier.

Réservez votre copie en apportant votre argent à l'hôtel de ville de Macamic, aux heures de bureau, le personnel prendra en note toutes vos coordonnées. Le livre sera disponible lors du lancement des activités, le 13 septembre, lors de son dévoilement à la conférence de presse.

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE

La première conférence de presse pour le lancement de l'année du 100^e et de la SAISON AUTOMNE EN COULEURS, dont le partenaire financier principal est D.M.C. Soudure inc., aura lieu le **mardi 13 septembre 2016, à 17 heures**, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Toute la population est invitée à ce grand lancement des Fêtes du 100^e.

ORIFLAMMES

Avez-vous remarqué les oriflammes installées un peu partout dans notre municipalité? Un grand merci à **monsieur André Proulx ainsi qu'à ses assistants, soit sa conjointe madame Diane Beaulieu et son père, monsieur René Proulx qui en ont fait bénévolement l'installation.**

Ces oriflammes ont pour but de rendre hommage et de signifier l'importance de l'implication que chaque personne ou groupe de notre communauté a eu sur l'essor de notre municipalité.

Elles ont aussi pour but de remercier nos partenaires financiers en leur offrant une visibilité selon leur implication.

Donc, faites le tour et vous trouverez sûrement quelques oriflammes qui vous rendront hommage par leur texte.

PANNEAUX DE NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Les panneaux comprenant les noms et les logos de nos partenaires financiers sont installés aux entrées de la ville et un à l'intersection de la Route 393 qui mène dans le secteur Colombourg. Un grand merci à tous ces partenaires qui se sont joints à nous pour la plus grande réussite de ces festivités.

SEMAINE DES GRANDES RETROUVAILLES

Afin de ne rien manquer, vous pouvez déjà réserver, à votre agenda, les dates du 14 au 23 juillet 2017, où se dérouleront les principales activités de notre 100^e; voyez le tableau suivant pour un aperçu des activités.

Vendredi 14 juillet 2017	Macamic en lumières
Samedi 15 juillet 2017	Grandeur nature Tournoi de balle Soirée de musique et de danses folkloriques
Dimanche 16 juillet 2017	Messe du 100e Pont musical Course de boîtes à savon
Lundi 17 juillet 2017	Activité à confirmer
Mardi 18 juillet 2017	Musique folklorique Troupe de théâtre de la Vieille Grange
Mercredi 19 juillet 2017	Parade de bateaux en lumières
Jeudi 20 juillet 2017	Pique-nique et spectacle
Vendredi 21 juillet 2017	Porte ouverte à la caserne Retrouvailles des pompiers
Samedi 22 juillet 2017	Parade du 100e BANQUET DES RETROUVAILLES GRANDIOSES

Ne manquez pas d'informer et d'inviter les membres de vos familles résidant à l'extérieur de Macamic afin qu'ils puissent prendre part aux festivités du 100^e.

Source : Yvon Gagné, coordonnateur des Fêtes du 100^e

Le calendrier des activités

Septembre	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures à la salle municipale du secteur Colombourg
Octobre	2	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures

Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures
19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Mercredi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30

Samedi : 10 heures à 12 heures

Voir l'horaire d'été de la
bibliothèque de **Macamic** à la
page 12

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 13 octobre 2016, **la date limite pour apporter vos textes est le 16 septembre 2016**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com.

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	<u>Poste</u>
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Guillaume Ratelle	Directeur des travaux publics	224 ou 239
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonnatrice en loisirs	Madame Myriam Audet	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Messsieurs Jean Morin et Janick Brière-Auger	234
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232

BIBLIOTHÈQUES

Madame Ginette Labbé	Responsable bibliothèque de Macamic	274
Madame Noëlla Royer	Responsable bibliothèque de Colombourg	819 333-5783

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique :	macamic@mrcao.qc.ca
Site Internet :	www.villemacamic.qc.ca